



3 rue des Lauriers

85440 Grosbreuil

02 51 22 60 40

direction@grosbreuil.stlouis.fr



# Circulaire de rentrée

Année scolaire 2024-2025

L'équipe enseignante sera heureuse d'accueillir vos enfants lundi 2 septembre 2024. Cette circulaire présente l'école et son fonctionnement. Merci de la lire attentivement, de la conserver durant toute l'année. Ce document est susceptible d'évoluer selon les besoins liés au bon fonctionnement de l'établissement.

## □ Les horaires

	Matin	Après-midi
Accueil	À partir de 8h15	À partir de 13h05
Classe	De 8h30 à 12h00	De 13h15 à 16h00

Texte de loi : Article D321-12 du Code de l'Éducation

« L'accueil des élèves est assuré **dix minutes avant l'entrée en classe**. Le service de surveillance à l'accueil et à la sortie des classes, ainsi que pendant les récréations, s'effectue à la fin des 3 heures d'enseignement réglementaire en maternelle comme en élémentaire sous la surveillance de l'enseignant. »

**Les portes seront FERMÉES à 8h30 / △ Responsabilité parents : Il faut que vous vérifiez absolument que votre enfant ait franchi le seuil des bâtiments et qu'un adulte l'ait pris en charge.**

## □ L'équipe pédagogique – la structure pédagogique – les effectifs

L'équipe enseignante	Mme FETIVEAU Audrey PS-MS	Mme RIEGERT Sophie GS-CP
	Mme DESCAMPS Elisabeth CE1- CE2	Mme PERRUCHOT Elisabeth Chef d'établissement CM1-CM2 DECHARGE LE MARDI ASSUREE PAR MR CAUDAL David
Aides maternelles	Mme CLAVEAU Audalys PS-MS Mme BESSON Clara GS-CP	
Enseignante spécialisée	Mme CHAILLOU Marielle	

□ Thème de l'année : « Voguons sur les contes »

□ Les élèves du CP au CE2 iront à la piscine : du 2 septembre au 4 novembre le lundi matin.

□ L'APEL et l'OGEC organiseront des rencontres à thèmes dans l'année, vous serez informés des dates par e-mail. Le premier rendez-vous pour un moment convivial est fixé le vendredi 11 octobre avec un blind test. Vous pouvez prendre connaissance des événements sur <https://www.facebook.com/ecolesaintlouisGrosbreuil/>

## □ Le calendrier scolaire :

<b>Rentrée scolaire</b>	<b>Lundi 2 septembre</b>
<b>Vacances d'automne</b>	Samedi 19 octobre 2024 Reprise des cours : Lundi 4 novembre 2024
<b>Vacances de Noël</b>	Samedi 21 décembre 2024 Reprise des cours : Lundi 6 janvier 2025
<b>Vacances d'hiver</b>	Samedi 8 février 2025 Reprise des cours : Lundi 24 février 2025
<b>Vacances de printemps</b>	Samedi 5 avril 2025 Reprise des cours : Mardi 22 avril 2025
<b>Pont de l'Ascension</b>	Fin des cours : Mardi 27 mai 2025 Reprise des cours : Lundi 2 juin 2025
<b>Vacances d'été</b>	Dernier jour de cours : Mardi 1 juillet 2025

**Merci de prendre note du nouveau calendrier** - Changements et informations complémentaires seront consultables sur e-ducartable éventuellement.

**Jeudi 12 septembre 2024 à 18h30 :** Réunion de rentrée de la classe de **Mme FETIVEAU Audrey.**

**Lundi 16 septembre 2024 à 18h30 :** Réunion de rentrée de la classe de **Mme DESCAMPS Elisabeth.**

**Mardi 17 septembre 2024 à 18h30 :** Réunion de rentrée de la classe de **Mme RIEGERT Sophie.**

**Samedi 21 septembre 2024 à 12h00 :** Pique-nique familial coopératif.

**Vendredi 27 septembre 2024 :** Opération « Nettoyons notre village » Enfants et parents volontaires participeront à ce chantier « Nettoyons la Nature ». L'horaire, sur le temps de classe, vous sera notifié ultérieurement.

**Mardi 1er octobre 2024 à 18h30 :** Réunion de rentrée de la classe de **Mme PERRUCHOT Elisabeth et Mr CAUDAL David.**

**Vendredi 4 octobre 2024 :** Journée caté CE-CM

**Samedi 16 novembre 2024 - 9h/12h :** Matinée d'école obligatoire « Ohé matelot »

**Vendredi 6 décembre 2024 :** Journée caté CE-CM

**Vendredi 20 décembre 2024 -9h00 :** Célébration de Noël ouverte aux Parents.

**Samedi 14 décembre 2024 - 9h/12h :** Matinée d'école obligatoire.

**Samedi 18 janvier 2025 - 9h/12h :** Matinée d'école obligatoire PORTES OUVERTES - Galette des rois

**Vendredi 24 janvier 2025 :** Journée caté CE-CM

**Vendredi 21 mars 2025 :** Journée caté CE-CM

**Samedi 29 mars 2025 - 9h/12h :** Matinée d'école obligatoire.

**Vendredi 23 mai 2025 :** Journée caté CE-CM

**Samedi 21 juin 2025 :** Kermesse

## □ Les messes en famille :

**Dimanche 6 octobre 2024 à 11h00 à Jard :** Bénédiction des cartables

**Dimanche 13 octobre 2024 à 11h00 à Moutiers**

☐ **Les absences**

Pour toute absence de votre enfant, **vous devez impérativement en informer l'école** par téléphone et par mail.

*Texte de loi : Article L131-8 du Code de l'Éducation*

*« **Les seuls motifs légitimes** sont les suivants : maladie de l'enfant, maladie transmissible ou contagieuse d'un membre de la famille, réunion solennelle de famille, empêchement résultant de la difficulté accidentelle des communications, absence temporaire des personnes responsables lorsque les enfants les suivent. »*

☐ **Les médicaments**

Les enfants **n'ont pas le droit d'apporter** des médicaments à l'école. **Les enseignants ne sont pas habilités à donner des médicaments** (même sous présentation d'ordonnance). En cas de maladie chronique ou d'allergie par exemple, un PAI (Projet d'Accueil Individualisé) doit être demandé par les parents auprès du médecin scolaire (Se rapprocher du chef d'établissement).

Soyez assurés que l'équipe enseignante mettra tout en œuvre afin que l'école Saint Louis soit un lieu de vie agréable pour apprendre, grandir, partager et s'ouvrir aux autres et au monde.

**« Seul on va plus vite, ensemble on va plus loin ! »**

**BONNE RENTREE A TOUTES ET A TOUS.**

Elisabeth PERRUCHOT pour l'Équipe Enseignante.